



Une association pour
ré-agir au féminin

“Il n’est nullement question de faire gouverner la société par les femmes mais bien de savoir si elle ne serait pas mieux gouvernée par les hommes et par les femmes.”

John STUART MILL

**Pétition <http://chn.ge/2zss9Gs>
Le voilement des fillettes risque majeur pour leur développement et leur santé :
Halte à la maltraitance des petites filles !**

Nous, signataires de cette pétition, dénonçons la maltraitance par personne ayant autorité à l’égard des fillettes enveloppées dans un voile islamiste. C’est un risque majeur pour leur développement cognitif et social et leur santé psychique et physique.

Dans les espaces publics, y compris en France, on peut voir des fillettes pré-pubères entièrement enveloppées dans des *jilbebs*.

L’indifférence est inacceptable vis-à-vis de cette maltraitance et nous appelons les pouvoirs publics à faire respecter l’intérêt de l’enfant.

Pour l’OMS, la maltraitance à enfant désigne les violences et la négligence envers toute personne de moins de 18 ans. La santé, définie « comme un état de complet bien-être physique, mental et social » est gravement compromise dans ses trois composantes par un port précoce du voile.

Parmi les conséquences délétères concernant la santé physique :

- La carence en vitamine D est constatée chez les femmes voilées. Le voilement des fillettes à ce stade de développement staturo-pondéral entraîne retard de croissance, diminution des défenses immunitaires, hypotonie musculaire, convulsions hypocalcémiques, etc.
- La perte de cheveux, asphyxiés par la contention des heures durant. Or, la chevelure a des fonctions vitales d’écran contre les agressions externes et de régulateur de la température à la surface du crâne.

Sur le plan psychique, le voile a pour objet déclaré de protéger les femmes de la concupiscence des hommes ou les hommes de la tentation sexuelle et aboutit à réduire tout le corps de la fillette à son seul sexe anatomique, à un âge où elle ne peut assumer psychologiquement ce trop-plein de sexualité.

Les promoteurs du voile l’opposent à « l’hypersexualisation » des fillettes « occidentales », exhibées dans des concours de beauté. Mais qu’est le voile sinon un marqueur indélébile de la sexualisation du corps ?

Comment ouvrir le champ des possibles des fillettes alors que le voile implique des restrictions à leur liberté de déplacement (entravant les activités exploratoires nécessaires à la découverte du monde), à la curiosité naturelle (nécessaire au développement intellectuel), aux activités ludiques (musique, dessin, sport, théâtre etc.) et bien entendu aux contacts humains. Voiler la tête, c’est entraver la liberté et la pensée.

Le développement cognitif et psycho-affectif est également freiné, faute de stimulation intellectuelle et affective. Faute surtout d'introduction de l'altérité. Comment s'ouvrir à l'autre différent, qui seul peut vous enrichir ? Quelle culture de l'intolérance prône-t-on ? Quelles relations à l'autre prépare-t-on ?

Le bien-être social est aussi sérieusement compromis.

Le voile est une entrave absolue au développement relationnel. Il exclut, en effet, d'emblée la moitié mâle de l'humanité et de même les non-musulmanes ou les musulmanes ne le portant pas. Il enferme très tôt l'enfant dans un monde clos évocateur des gynécées d'antan. En outre, la stigmatisation et l'exclusion de toutes les activités sportives achèveront de restreindre son périmètre d'action et de manœuvre.

Quelle place pourra prendre, dans la société, une « citoyenne » amputée de son enfance, de sa confiance en soi et en l'autre et de toute compétence sociale. C'est une véritable culture de l'enfermement que promeut le projet de société préconisé par les voileurs de fillettes. Et l'avènement d'une société clivée où les femmes ne seraient que des ombres mais jamais des sujets. Une société non démocratique.

Premiers et premières signataires :

Michèle Vianès, Présidente de Regards de Femmes

Saida Douki Dedieu Professeure émérite de psychiatrie à la faculté de Médecine de Tunis

Hager Karay, Psychiatre,

Yvette Roudy, ancienne Ministre des Droits des Femmes

André Gerin, Député -Maire honoraire de Vénissieux

Odile Saugues, Députée

Françoise Laborde, Sénatrice,

Olga Givernet, Députée

Elisabeth Badinter, Philosophe

Christian Cadiot, Magistrat à la Cour de Cassation

Djemila Benhabib, essayiste, Montréal

Annie Sugier, Présidente de la Ligue du Droit International des Femmes

Nadia Benmissi, Femmes sans voile d'Aubervilliers

Nadia Ould Kaci, Femmes sans voile d'Aubervilliers

Laure Caille, Secrétaire générale de Libres Mariannes

Comité Laïcité République

Nadia El Fani, cinéaste

Gérard Biard, journaliste

Sihem Habchi, Ancienne présidente de Ni Putes Ni Soumises, Directrice de centre d'hébergement d'urgence

Association Réussir l'Égalité Femmes-Hommes

Muriel Salmona, Psychiatre, présidente de l'Association Mémoire traumatique et victimologie

Linda Weil-Curiel, avocate, Ligue du droit International des femmes,

Alain Seksig, Comité laïcité et république

Fewzi Benhabib, Observatoire de la laïcité de Seine Saint Denis

Daniel Bénichou, Président de Le Chevalier de la Barre

Maudy Piot, Présidente de Femmes pour le dire, femmes pour agir

Isabelle Kersimon, journaliste, essayiste

Association Féminisme et laïcité

Et 15 804 signataires à la date du 1^{er} juillet 2020